

**Ministry of Finance**  
**Office of the Minister**  
Frost Building S, 7th Floor  
7 Queen's Park Crescent  
Toronto ON M7A 1Y7  
Tel.: 416-325-0400



**Ministère des Finances**  
**Bureau du ministre**  
Édifice Frost Sud 7e étage  
7 Queen's Park Crescent  
Toronto (Ontario) M7A 1Y7  
Tél.: 416-325-0400

**Minister of Finance | Ministre des Finances**  
**PETER BETHLENFALVY**

M. Gary Crawford  
Président

Société ontarienne du cannabis  
4100, rue Yonge, bureau 200  
Toronto (Ontario) M2P 2B5

M. le Président,

J'ai le plaisir de partager avec vous les priorités du gouvernement pour la Société ontarienne de vente du cannabis (SOVC) pour 2025-2026.

En tant que membres du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir de façon à servir l'intérêt fondamental des Ontariennes et des Ontariens et s'assurer d'optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes doivent aussi respecter les politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes sont tenus d'aligner leurs objectifs et leur orientation stratégique sur les priorités et l'orientation du gouvernement. En tant que président, vous devez veiller à ce que le plan d'activité de la SOC démontre les plans de l'organisme pour répondre aux attentes et aux priorités gouvernementales ci-dessous et vous assurer que les progrès et les réalisations soient décrits dans votre rapport annuel. Le respect de ces exigences fait l'objet d'un rapport annuel au Conseil du Trésor ou au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre établit mes attentes pour 2025-2026, c'est-à-dire que la Société ontarienne du cannabis soit innovante, durable et responsable grâce aux orientations suivantes :

## **Innovation**

1. Simplifier les relations avec la clientèle.
2. Élargir et optimiser les offres de services numériques.
3. Améliorer la satisfaction des clients.
4. Échanger des données sur demande avec Approvisionnement Ontario à l'égard des dépenses relatives à l'approvisionnement et la planification, la passation de marchés et les relations avec les fournisseurs pour soutenir la prise de décision fondée sur les données.

## **Durabilité**

5. Renforcer la prestation de services publics en optimisant les capacités organisationnelles et en orientant les ressources existantes vers les domaines prioritaires.
6. Utiliser les ressources publiques efficacement et :
  - a. respecter les fonds octroyés à l'organisme.
  - b. gérer la taille des effectifs de façon prudente et responsable. Lorsqu'un organisme a besoin d'une augmentation importante de ses effectifs, il doit soumettre au ministre à des fins d'approbation un plan de ressources humaines qui fournit une justification selon les priorités du gouvernement ou le mandat de l'organisme.

## **Responsabilité**

7. Élaborer des mesures de rendement axées sur les résultats et en rendre compte afin de suivre et de mesurer efficacement le rendement.
8. Protéger les données des personnes, des entreprises ou des organismes en gérant activement les données et la cybersécurité et en rendant compte des utilisations de l'intelligence artificielle.
9. Signaler tous les risques élevés et partager des plans d'atténuation efficaces.

10. Aligner les politiques de travail hybride sur celles de la FPO et cerner et évaluer les possibilités d'optimisation de l'espace de bureau afin de réduire l'empreinte immobilière des bureaux et de trouver des réductions de coûts.
  - a. Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure pour trouver des occasions d'optimiser l'espace de bureau.
  - b. Aligner les initiatives sur la Directive du gouvernement de l'Ontario relativement aux biens immobiliers et sur les normes de la FPO sur les locaux à bureaux modernes.
11. Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, accessible, équitable, inclusif et exempt de racisme.
12. Augmenter les recettes non gouvernementales et non tarifaires d'au moins 4 % comme prévu.

Il s'agit des engagements gouvernementaux pour les organismes provinciaux régis par un conseil. Vous trouverez dans le guide ci-joint de plus amples renseignements sur chaque priorité et les mesures de rendement correspondantes qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Je m'attends aussi à ce que la SOC se consacre aux tâches suivantes :

- 1. Continuer à renforcer le marché de gros du cannabis de l'Ontario et à soutenir les entreprises locales de la province. Il s'agit notamment de ce qui suit :**
  - a. Examiner et améliorer les processus de vente en gros, fournir de meilleurs outils de gestion des données et de meilleurs renseignements pour soutenir les producteurs et les détaillants détenteurs de permis, et établir des partenariats avec l'industrie.
  - b. Collaborer avec le ministère pour élaborer une stratégie qui soutient les producteurs locaux de cannabis de l'Ontario, y compris mettre en place des initiatives et des indicateurs clés de rendement connexes, qui sera finalisée et approuvée pour être intégrée au plan d'activités annuel 2026-2027 de la SOC.

**2. Soutenir la croissance des ventes légales de cannabis en facilitant l'accès pour les consommateurs, en améliorant l'approche en matière d'application des lois et en donnant des conseils sur l'élaboration des politiques, ce qui inclut :**

- a. Collaborer avec l'OPP et la CAJO pour soutenir l'élaboration d'une stratégie globale et pangouvernementale d'application des lois sur le cannabis.
- b. Élaborer et recommander des changements aux politiques qui favoriseraient l'augmentation de la proportion des ventes légales de cannabis dans la province.
- c. Travailler avec le groupe de travail sur l'application des lois sur le cannabis pour fournir un rapport à mon bureau au plus tard en juin 2025 sur les progrès réalisés et sur le plan de travail proposé pour réaliser ces priorités.

**3. Examiner et élaborer des processus de gouvernance améliorés qui tiennent compte de la taille, de la complexité et de la maturité croissantes des opérations de la SOC depuis sa création. Il s'agit notamment de ce qui suit :**

- a. Suivre l'effet des politiques d'établissement des prix et des rajustements de la SOC sur la compétitivité du marché légal par rapport aux opérateurs illégaux et faire preuve de transparence à cet égard.
- b. Élaborer une stratégie révisée de gestion de la trésorerie, y compris des paiements de dividendes de la SOC à la province, qui équilibre les risques financiers et les investissements de la société avec son mandat qui consiste à maximiser la proportion du revenu net qui revient à la province et aux contribuables.
- c. Réaliser un examen complet des processus de gouvernance et des règlements administratifs pour faire en sorte qu'ils sont adaptés à leur objectif, alignés sur les politiques gouvernementales et conformes aux objectifs plus larges du secteur public de l'Ontario.

**4. Veiller à ce que la SOC continue de respecter son mandat de responsabilité sociale, ce qui inclut bâtir et raffermir les partenariats avec les Premières Nations.**

Je serais heureux de discuter de ces priorités durant notre prochaine rencontre. J'ai hâte de savoir comment vous en tiendrez compte dans le plan d'activités de votre organisme, ainsi que dans ses activités continues.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, de votre engagement continu auprès de la SOC. Votre travail et soutien continus me sont essentiels et sont essentiels à la population ontarienne.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Cam Vidler, chef de cabinet du ministre des Finances, au 416 325-0400 ou à [Cam.Vidler@ontario.ca](mailto:Cam.Vidler@ontario.ca).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le ministre des Finances,



Peter Bethlenfalvy

- c. David Lobo, président-directeur général, Société ontarienne de vente du cannabis
- Jason Fitzsimmons, sous-ministre associé des Finances
- Cam Vidler, chef de cabinet, ministère des Finances
- Francisco Chinchon, sous-ministre adjoint, Division des politiques en matière de services financiers, ministère des Finances